

## Introduction

« [C]e que l'on a à délivrer dans l'héritage du passé, ce sont aussi les promesses non tenues du passé. [...] Le passé en effet n'est pas seulement le révolu, ce qui a eu lieu et ne peut plus être changé – définition très pauvre du passé – il demeure vivant dans la mémoire grâce, je dirai, aux flèches du futur qui n'ont pas été tirées ou dont la trajectoire a été interrompue. »

Paul RICŒUR<sup>1</sup>

Toute tentative de caractérisation générale des relations entre la France et le Royaume-Uni au xx<sup>e</sup> siècle se heurte à un paradoxe : puissances amies depuis les accords de l'Entente cordiale de 1904, et signataires de plusieurs traités formalisant leur alliance juste après la Seconde Guerre mondiale, les deux pays n'ont pourtant jamais réussi leur « réconciliation<sup>2</sup> ». Dans les différentes enceintes multilatérales dont ils font partie (ONU, OTAN, Union européenne [UE] jusqu'au 31 janvier 2020, etc.), ils portent des visions de politique étrangère souvent divergentes, voire antagonistes. Pire, ils semblent condamnés par une logique de rivalité et de méfiance mutuelle à s'affronter périodiquement sur la scène internationale. Les presses respectives se font alors l'écho complaisant de ce phénomène récurrent et réactivent les vieux stéréotypes dépréciatifs à l'encontre du voisin d'outre-Manche.

La dernière crise franco-britannique de ce type eut lieu en 2002-2003, lorsque la France de Jacques Chirac et la Grande-Bretagne de Tony Blair s'affrontèrent à propos de l'Irak de Saddam Hussein et de la « guerre contre le terrorisme », lancée par le président américain George W. Bush<sup>3</sup>. Fallait-il soutenir et même participer à l'intervention militaire contre l'Irak décidée par les États-Unis qui, frappés en leur cœur par les attentats du

1. « Identité narrative et communauté historique », *Cahier de Politique Autrement*, octobre 1994, p. 15-16.
2. Réconciliation s'entend ici dans le sens où le mot fut utilisé pour évoquer la transformation profonde des relations franco-allemandes après la Seconde Guerre mondiale, impliquant non seulement un processus diplomatique, mais aussi une dimension symbolique, voire identitaire.
3. Lire là-dessus Bozo Frédéric, *Histoire secrète de la crise irakienne : la France, les États-Unis et l'Irak, 1991-2003*, Paris, Perrin, 2013, p. 201-324, *passim*.

11 septembre 2001, jugeaient désormais nécessaire de renverser le régime baasiste? Cette question suscita bientôt un clivage béant non seulement au niveau mondial et à l'intérieur de l'Occident, mais aussi entre Européens. Dans l'affrontement diplomatique qui s'ensuivit, Blair et Chirac jouèrent un rôle décisif à la tête des deux « camps », pro-guerre et atlantiste d'une part, anti-guerre et « néo-gaulliste » d'autre part. Les Européens, profondément divisés, furent incapables de parler d'une seule voix et la rivalité réurgente entre Londres et Paris joua alors un rôle déterminant.

Ce paradoxe de la réconciliation impossible est ancré dans la longue durée. En effet, la France et la Grande-Bretagne ne se sont plus affrontées directement par les armes depuis le Congrès de Vienne en 1815 et la fin des guerres révolutionnaires et napoléoniennes. Ce n'est pourtant qu'en 1904, avec les traités fondateurs de l'Entente cordiale, que les diplomatie française et britannique choisirent de renoncer à la force pour le règlement de leurs conflits coloniaux, après la crise de Fachoda qui avait failli mettre les deux pays aux prises en 1898. Londres et Paris cherchaient donc à maîtriser la rivalité de leurs intérêts outre-mer afin de faire face à l'essor, sur le continent européen, de l'Allemagne wilhelmiennne. Cette Entente cordiale largement motivée par la crainte partagée d'une tierce puissance n'était pas un traité formel d'alliance, mais elle aboutit néanmoins à la lutte en commun des deux armées française et britannique pendant la Première Guerre mondiale. Vingt ans plus tard, l'entente se matérialisa à nouveau par une coopération active, militaire et politique, dans la lutte contre l'Allemagne nazie en 1939-1940, et se prolongea par le soutien décisif apporté par Winston Churchill à la France libre de Charles de Gaulle, réfugié à Londres. Après la Seconde Guerre mondiale, émergea pour la première fois une alliance formelle, le traité de Dunkerque de mars 1947 ; celle-ci se fonda bientôt dans un cadre plus large, celui de l'Alliance atlantique avec les États-Unis en 1949, largement issue elle-même d'un travail conjoint des Français et des Britanniques. Enfin, en 1956, les deux pays lancèrent ensemble l'expédition de Suez, visant à se débarrasser de Nasser.

À la lumière de ce passage en revue de l'histoire de la relation franco-britannique jusqu'à la crise de Suez, deux conclusions s'imposent. Tout d'abord, les deux pays, mus par leurs intérêts bien compris, mais aussi par le sentiment de partager des valeurs essentielles, telles que la démocratie parlementaire et la garantie des libertés de l'individu<sup>4</sup>, se sont tenus côte à côte dans les moments décisifs où l'existence même des deux États, ou en tout cas ce qu'ils estimaient être leurs intérêts fondamentaux,

4. Nous nous inspirons ici des analyses de BELL Philip, *France and Britain, 1900-1940: Entente and Estrangement*, et *France and Britain, 1940-1994: The Long Separation*, Londres, Longman, 1996-1997 ; sur un plan plus philosophique, consulter MAHONEY Daniel J., *De Gaulle: Statesmanship, Grandeur, and Modern Democracy*, Westport, Praeger, 1996, en particulier l'analyse du discours prononcé par de Gaulle à Oxford, le 25 novembre 1941, à la gloire de l'alliance franco-britannique (p. 91-110).

parurent menacés. En outre, l'observation des thèmes qui dominent la relation franco-britannique fait apparaître une permanence : la sécurité européenne et les questions politico-stratégiques sont au cœur du dialogue entre les deux pays depuis la refondation de leurs relations en 1904. Ce double constat se vérifie d'ailleurs après la fin de la guerre froide. Dans les années 1990, à l'occasion de l'engagement commun dans les conflits en ex-Yougoslavie, on a assisté à une redécouverte mutuelle des deux armées<sup>5</sup>, puis à l'émergence d'un consensus politique entre Paris et Londres sur la nécessité de relancer les efforts de construction d'une Europe de la défense. Aussi, lors du sommet de Saint-Malo en 1998, Blair et Chirac furent-ils d'accord pour affirmer le principe selon lequel l'UE devait s'équiper « d'une capacité autonome d'action, appuyée sur des forces militaires crédibles, avec les moyens de les utiliser et en étant prête à le faire afin de répondre aux crises internationales<sup>6</sup> ». Ils donnèrent ainsi le coup d'envoi à la PESD (politique européenne de sécurité et de défense), devenue en 2009, dans le traité de Lisbonne, la PSDC (politique de sécurité et de défense commune)<sup>7</sup>. En novembre 2010, le Premier ministre David Cameron et le président Nicolas Sarkozy ont signé deux traités de coopération militaire, les accords de Lancaster House, dont l'un impliquait pour la première fois une collaboration en matière d'armements nucléaires ; ils ont par ailleurs donné à deux l'impulsion décisive à l'intervention de l'OTAN en Libye (mars-octobre 2011), dans le cadre de la résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations unies qu'ils ont largement contribué à faire adopter. Enfin, depuis le vote par référendum en juin 2016 en faveur de la sortie de la Grande-Bretagne hors de l'UE, Londres comme Paris se sont efforcés de maintenir leur dialogue bilatéral privilégié en matière de défense, loin des affres du « Brexit » qui a fini par se concrétiser le 31 janvier 2020. Ainsi, l'histoire de la relation franco-britannique au xx<sup>e</sup> siècle et au début du xxi<sup>e</sup> siècle révèle un accent particulier porté sur la coopération militaire, en continuité avec l'histoire de la relation bilatérale depuis 1945, voire 1904.

Pour autant, la solidarité entre la France et le Royaume-Uni observée dans les moments les plus tragiques du xx<sup>e</sup> siècle et l'importance de leur coopération militaire ne peuvent faire oublier le revers de la médaille : le dialogue franco-britannique au xx<sup>e</sup> siècle ne s'est jamais consolidé au point de devenir permanent ou « organique », pour reprendre un terme qu'affectionnait de Gaulle. L'intimité entre les deux diplomaties resta marquée

5. DUPONT Olivier, « Paris, Londres et Sarajevo : le renouveau du binôme franco-britannique et la genèse de la défense européenne (1991-1995) », in Frédéric Bozo (dir.), *Relations internationales et stratégie : de la guerre froide à la guerre contre le terrorisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 105-124.

6. [cvce.eu/obj/declaration\_franco\_britannique\_de\_saint\_malo\_4\_decembre\_1998-fr-f3cd16fb-fc37-4d52-936f-c8e9bc80f24f.html], consulté le 30 juin 2021.

7. Sur la PESD, lire HOWORTH Jolyon, *Security and Defence Policy in the European Union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014.

d'une instabilité fondamentale et fut interrompue par de longues périodes d'ambiguïté et de séparation.

Ainsi, au cours de la décennie qui suivit la signature des traités de l'Entente cordiale, l'incertitude régna sur la participation britannique à un éventuel affrontement impliquant les grandes puissances sur le continent : durant la crise de l'été 1914, le doute ne fut levé qu'à la dernière minute, lorsque les armées allemandes violèrent la neutralité de la Belgique. Pendant la guerre elle-même, la nature du combat des tranchées fit que les deux armées, juxtaposées spatialement sur la ligne de front, restèrent toutefois isolées l'une de l'autre, laissant libre cours aux récriminations mutuelles en ce qui concerne le niveau d'engagement au combat de l'autre armée. L'entre-deux-guerres fut marqué par l'incapacité à se mettre d'accord sur l'application du traité de Versailles et par un retour à la logique de rivalité. Point d'aboutissement de ces ambivalences franco-britanniques, la politique d'apaisement de Neville Chamberlain vis-à-vis d'Hitler constitua un épisode d'hésitation profonde dans les rapports entre les deux pays, aux conséquences considérables. Quant aux relations orageuses entre Churchill et de Gaulle pendant la Seconde Guerre mondiale, elles furent un prélude aux difficultés de l'après-guerre<sup>8</sup>.

Entre la France et le Royaume-Uni, l'accord ne se fait donc pas, à moins d'être au pied du mur. La coopération sans esprit de retour n'émerge qu'à la dernière minute, uniquement comme un dernier recours, lorsqu'on est déjà confronté à un danger existentiel imminent. L'étonnante offre d'union franco-britannique, inspirée entre autres par Jean Monnet, et adressée le 16 juin 1940 par le War Cabinet au gouvernement de Paul Reynaud, en constitue un parfait exemple<sup>9</sup>. Soutenue à la fois par Churchill et par de Gaulle dans l'espoir de maintenir la France en guerre, l'offre fut toutefois écartée immédiatement par le gouvernement français, emporté par la défaite et méfiant envers les arrière-pensées britanniques. L'alchimie propre à la relation franco-britannique paraît donc faire obstacle à la formalisation d'une alliance, à l'avance, en temps de paix ; elle semble rendre impossible la pérennisation d'un rapport de confiance mutuelle, à tel point qu'on a pu parler pour la période 1945-1958 d'« alliance impossible », alors que sur un plan formel et juridique, l'après-Seconde Guerre mondiale était justement marqué par la signature de plusieurs traités d'alliance militaire entre les deux pays (traités de Dunkerque, de Bruxelles puis de l'Atlantique nord)<sup>10</sup>. Force est de constater que la longue histoire de guerre et de rivalité entre les deux

8. KERSAUDY François, *De Gaulle et Churchill : la mésentente cordiale*, Paris, Perrin, 2003 ; BERTHON Simon, *Allies at War: The Bitter Rivalry among Churchill, Roosevelt, and de Gaulle*, New York, Carroll & Graf, 2001.

9. BELL Philip, *A Certain Eventuality: Britain and the Fall of France*, Farnborough, Saxon House, 1974, p. 72-77 ; le document est cité *in extenso*, p. 304-305.

10. SANDERSON Claire, *L'impossible alliance ? France, Grande-Bretagne et défense de l'Europe (1945-1958)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.

pays, dont les identités nationales respectives se sont largement construites selon une logique de différenciation réciproque<sup>11</sup>, a non seulement laissé des traces profondes dans les mémoires collectives, mais marque également de son empreinte les évolutions des relations entre les deux États, qu'il s'agisse des appareils diplomatiques ou des armées.

L'énigme posée par l'alliance franco-britannique a été résumée par Robert Frank en une question simple et frappante : « Qu'est-ce qui ne fonctionne pas bien dans la relation franco-britannique<sup>12</sup>? » Entre deux pays voisins qui ne se sont plus fait la guerre depuis 1815, des pays devenus ensuite amis puis alliés, et indéniablement proches au plan des valeurs fondamentales, ne s'attendrait-on pas à voir émerger, au moins progressivement, une coopération « qui fonctionne »? Or, si l'on compare le duo Royaume-Uni – France à d'autres relations bilatérales entre puissances alliées de l'aire euro-atlantique, par exemple le « couple franco-allemand », au cœur de la construction européenne depuis 1950, ou bien la « relation spéciale » nouée par Londres et Washington depuis la Seconde Guerre mondiale, voire la relation franco-américaine, le contraste est frappant. Même s'il ne faut pas sous-estimer les limites de l'entente franco-allemande<sup>13</sup> ou de la coopération anglo-américaine<sup>14</sup>, la notion de dysfonctionnement paraît la plus apte à saisir le paradoxe des rapports franco-britanniques.

## De l'expédition de Suez au schisme de 1963 : un tournant dans la relation franco-britannique

Cet ouvrage a pour but de mieux comprendre les raisons du dysfonctionnement des relations franco-britanniques, en prenant pour objet d'étude une période singulière et fondatrice, les années 1957-1963, où Harold Macmillan dès janvier 1957 et Charles de Gaulle à partir de mai 1958 prirent la tête de leur pays respectif. Dans la perspective ici adoptée, « l'ère de Gaulle-Macmillan », qui fait suite à la crise de Suez, est d'une pertinence toute particulière car elle constitua un tournant décisif pour le rapport entre la France et la Grande-Bretagne : alors qu'en 1956, lors de l'expédition conjointe contre l'Égypte de Nasser, les deux pays avaient paru atteindre un degré d'entente

11. Depuis la guerre de Cent Ans jusqu'à la longue période d'affrontements incessants entre 1689 et 1815, que d'aucuns appellent d'ailleurs la deuxième guerre de Cent Ans. Consulter là-dessus BÉDARIDA François, CROUZET François et JOHNSON Douglas (dir.), *De Guillaume le Conquérant au Marché commun : dix siècles d'histoire franco-britannique*, Paris, A. Michel, 1979 et COLLEY Linda, *Britons: Forging the Nation, 1707-1837*, New Haven, Yale University Press, 2009, qui met en évidence le rôle de l'antagonisme avec la France dans le renforcement de l'unité du Royaume-Uni, au XVIII<sup>e</sup> siècle.
12. Dans sa préface à l'ouvrage de SANDERSON Claire, *L'impossible alliance?*, *op. cit.*, p. 9-12.
13. SOUTOU Georges-Henri, *L'alliance incertaine : les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1954-1996*, Paris, Fayard, 1996.
14. DIMBLEBY David et REYNOLDS David, *An Ocean Apart: The Relationship between Britain and America in the Twentieth Century*, New York, Random House, 1988; OVENDALE Ritchie, *Anglo-American Relations in the Twentieth Century*, Basingstoke, Macmillan, 1998.

mutuelle sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, moins de sept années plus tard, le 14 janvier 1963, de Gaulle proclama un schisme politico-stratégique entre Paris et Londres dont les conséquences s'étendraient sur plusieurs décennies.

Rappelons d'abord à quel point Français et Britanniques avaient paru proches en 1956 : confrontés à la décision unilatérale prise par Nasser le 26 juillet de nationaliser la Compagnie du canal de Suez, Londres et Paris affichèrent un front uni sur la scène internationale, y compris, fait notable, vis-à-vis des Américains ; dès le 8 août, les Français placèrent leurs forces sous commandement britannique ; les deux pays planifièrent et exécutèrent conjointement l'expédition contre l'Égypte, qui, si elle se termina par un fiasco diplomatique retentissant, n'en avait pas moins été un succès au plan militaire ; enfin, en visite à Londres le 10 septembre, le très anglophile président du Conseil français Guy Mollet renouvela la proposition du 16 juin 1940 d'une union politique complète entre la France et le Royaume-Uni<sup>15</sup>. Le Premier ministre britannique Anthony Eden, qui avait toujours été soucieux du lien avec la France, prit soin d'organiser une étude attentive de la proposition de Mollet, alors même que son gouvernement était plongé dans les affres de l'affaire de Suez. Le 1<sup>er</sup> octobre, au cours d'une réunion interministérielle surréaliste présidée par Eden lui-même, on alla jusqu'à envisager une incorporation de la France au sein du Commonwealth ! La réponse de Londres fut finalement négative, les services de Whitehall réagissant avec le plus profond scepticisme à cette offre émanant d'une France qui semblait faible économiquement, instable politiquement et incapable de mener une action efficace au plan international. Il faut toutefois noter le fait, unique entre deux nations européennes, d'une offre d'union politique volontaire répétée par deux fois en l'espace de 16 ans<sup>16</sup>.

Quel contraste en tout cas avec ce qui se passa le 14 janvier 1963 ! Lors d'une conférence de presse fracassante, le général de Gaulle annonça alors publiquement son opposition à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne (CEE) et son refus de l'offre de coopération nucléaire qui avait été faite à la France par le président américain Kennedy et le Premier ministre Macmillan à l'issue de leur rencontre à Nassau. Ce double camouflet rendit officiel le différend entre la France et ses deux alliés « anglo-saxons » ; il marqua surtout le début d'une longue phase d'éloignement stratégique entre la France et la Grande-Bretagne, une de ces « intermittences » évoquées plus haut. Par le terme de « schisme »,

15. LE DRÉAU Christophe, « Le projet Guy Mollet d'adhésion de la France au Commonwealth. Le rêve d'une Paneurope franco-britannique (septembre 1956) », in Jean-Michel GUIEU et Claire SANDERSON (dir.), *L'historien et les relations internationales : autour de Robert Frank*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, p. 127-134.

16. TOMBS Robert et TOMBS Isabelle, *That Sweet Enemy: The French and the British from the Sun King to the Present*, Londres, William Heinemann, 2006, p. 614-615.

nous désignons ici l'acte volontariste par lequel de Gaulle proclama à la face du monde la différence fondamentale qui existait selon lui, au plan politico-stratégique, entre la France d'une part, et la Grande-Bretagne et les États-Unis d'autre part ; cette scission permettait de clarifier en l'officialisant la dichotomie qui opposait les politiques étrangères britannique et française, autrement dit le clivage entre l'« atlantisme » de Londres et le « gaullisme » de Paris, qui devait structurer le débat stratégique euro-atlantique jusqu'à la fin de la guerre froide au moins. Ce « schisme » n'avait bien entendu rien de religieux, mais l'emploi de ce terme, dans une acception politico-stratégique, renvoie à l'idée que de Gaulle, en cessant de reconnaître « l'autorité » de Washington contrairement à ce que faisait Macmillan, voulut rompre avec « l'orthodoxie » atlantiste et faire apparaître un second pôle de pouvoir autonome au sein de l'aire euro-atlantique.

Entre l'automne 1956 et janvier 1963, deux évolutions majeures avaient donc eu lieu dans les rapports franco-britanniques. De l'entente apparente de 1956, on en vint à la rupture au grand jour de 1963. C'est aussi et surtout une inversion brutale du rapport des forces qui s'était opérée entre la France et la Grande-Bretagne : alors que la France de Guy Mollet s'était volontairement placée sous l'égide politique et militaire du gouvernement britannique pour mener l'expédition contre Nasser, et que Mollet n'était pas en position de continuer seul les opérations militaires lorsqu'Eden l'informa le 6 novembre de sa décision unilatérale de les interrompre, Macmillan apparut clairement en position de demandeur vis-à-vis de la France quand il lança durant l'été 1961 la première tentative d'adhésion britannique à la CEE ; pire, c'est le Royaume-Uni qui se heurta en janvier 1963 à un refus français sans appel. Comme l'ont bien noté Robert et Isabelle Tombs, c'était là « un changement fondamental dans les relations franco-britanniques : pour la première fois depuis les années 1860, voire peut-être 1812, la France avait le dessus. Il en irait ainsi pour trente ans au moins<sup>17</sup> ». Quelque chose de décisif s'est donc joué dans la période « Macmillan-de Gaulle » entre la France et le Royaume-Uni.

## Deux écueils à éviter

Pour mieux saisir le sens et l'unité logique de l'ère Macmillan-de Gaulle, il convient toutefois d'éviter deux écueils : il ne faut ni exagérer l'ampleur du rapprochement de 1956, juste avant notre période ; ni non plus, à la fin de celle-ci, réduire la rupture franco-britannique de 1963 à l'acte, accompli en un jour, d'un homme solitaire tout-puissant.

17. *Ibid.*, p. 618. Sauf indication contraire, les traductions des citations d'ouvrages ou d'archives en langue étrangère sont les miennes.

L'échec de l'expédition de Suez est généralement reconnu comme le facteur décisif de l'émergence de l'opposition entre « atlantisme » et « gaullisme<sup>18</sup> ». C'est après Suez que la Grande-Bretagne aurait accordé clairement la priorité à un renouveau de la coopération privilégiée avec Washington<sup>19</sup>; à l'inverse, la France de la IV<sup>e</sup> République finissante se serait alors tournée vers l'établissement d'une solidarité européenne continentale<sup>20</sup> et aurait accéléré ses efforts pour se doter de l'arme atomique<sup>21</sup>. Les acquis de l'historiographie récente tendent toutefois à relativiser cette interprétation, pour trois raisons.

Tout d'abord, la relation bilatérale n'était pas dans un bon état général avant même l'échec de l'expédition conjointe contre Nasser. Claire Sanderson décrit ainsi un processus progressif de prise de conscience des incompatibilités profondes entre les visions britannique et française à propos de l'Europe, de sa défense et de son rôle dans le monde, qui avait commencé avant Suez, dès le début de la décennie 1950<sup>22</sup>.

Les limites du rapprochement franco-britannique opéré au moment même de l'expédition de Suez ont aussi été soulignées. Peter Catterall explique que « [Suez] a été un moment de coopération à des fins spécifiques et limitées, qui fait contraste avec la dissonance généralisée des relations franco-britanniques dans ces années-là<sup>23</sup> ». Il va même plus loin en soulignant que même sur Suez, la planification militaire conjointe fut heurtée et difficile.

Enfin, les travaux de Jean-Yves Bernard sur la genèse de l'expédition de Suez ont permis de révéler à quel point les décisions de politique étrangère des dirigeants français et britanniques en 1956 ne peuvent se comprendre qu'à la lumière de la politique intérieure, ce qui conduit là encore à relativiser le rapprochement de Suez<sup>24</sup>. De part et d'autre de la Manche, l'alliance franco-britannique de circonstance, formée à la va-vite durant l'été 1956 et sans se mettre d'accord sur une politique commune au Moyen-Orient, fut instrumentalisée pour faire taire les oppositions intérieures et

18. VOIR BELL Philip, *France and Britain, 1940-1994*, *op. cit.*, p. 131-155; TOMBS Robert et TOMBS Isabelle, *That Sweet Enemy*, *op. cit.*, p. 612-618; VAÏSSE Maurice, *La Grandeur : Politique étrangère du général de Gaulle 1958-1969*, Paris, Fayard, 1998, p. 16-19.

19. OVENDALE Ritchie, *Anglo-American Relations*, *op. cit.*, p. 120-131. Sur l'aspect nucléaire, voir BAYLIS John, *Ambiguity and Deterrence: British Nuclear Strategy: 1945-1964*, Oxford, Clarendon Press, 1995; CLARK Ian, *Nuclear Diplomacy and the Special Relationship: Britain's Deterrent and America: 1957-1962*, Oxford, Clarendon Press, 1994.

20. SOUTOU Georges-Henri, *L'alliance incertaine*, *op. cit.*, chap. III, notamment p. 59-63.

21. DOISE Jean et VAÏSSE Maurice, *Diplomatie et outil militaire : 1871-1991*, Paris, Le Seuil, 1992, p. 595-622; HYMANS Jacques, *The Psychology of Nuclear Proliferation: Identity, Emotions, and Foreign Policy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 85-113.

22. SANDERSON Claire, *L'impossible alliance?*, *op. cit.*

23. CATTERALL Peter, « The Singularity of Suez in post-war Anglo-French Relations: Une Entente mal entendue », in Antoine CAPET (dir.), *Britain, France, and the Entente Cordiale since 1904*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2006, p. 124-142.

24. BERNARD Jean-Yves, *La genèse de l'expédition franco-britannique de 1956 en Égypte*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003.

recréer une unité gouvernementale ou nationale autrement insaisissable. Le rapprochement entre Paris et Londres avait donc des motivations fragiles, sans réel lien avec une analyse politico-stratégique rationnelle de l'environnement international.

Si la crise de Suez apparut *a posteriori* comme un point d'inflexion majeur dans les rapports franco-britanniques, ce n'est donc pas parce qu'elle marqua en elle-même le passage de l'entente à la mésentente, mais parce que le fiasco de l'entreprise commune catalysa une série de choix politico-stratégiques en France et en Grande-Bretagne qui contribuèrent à faire passer la coopération franco-britannique au second plan et à faire de la rupture entre Paris et Londres une possibilité désormais envisageable. C'est dans ce contexte qu'il faut faire toute sa place, dans le processus qui mena au schisme de 1963, au rôle personnel joué par les deux dirigeants qui succédèrent à Eden et aux hommes de la IV<sup>e</sup> République, Macmillan et de Gaulle.

Le deuxième écueil concerne la fin de notre période, plus précisément l'interprétation à donner de l'événement que constitua la conférence de presse du 14 janvier 1963. Deux simplifications doivent ici être évitées : d'une part, considérer que tout était déjà joué dès le retour au pouvoir de De Gaulle en 1958, en attribuant à ce dernier l'entière responsabilité de la rupture; et d'autre part, croire que le schisme s'accomplit en un jour, le 14 janvier, sous l'effet immédiat du verbe gaullien.

C'est indéniablement de Gaulle qui en janvier 1963 refusa de laisser entrer les Britanniques au sein de la CEE et proclama le schisme politico-stratégique évoqué plus haut. De là à dire que ce schisme était inéluctable dès 1958, à cause de la vision du monde du Général et de ses conceptions de politique étrangère, c'est un pas qu'il est impossible de franchir. Affirmer que de Gaulle avait d'emblée décidé en 1958 d'exclure les Britanniques de l'Europe et de l'horizon stratégique français reviendrait à simplifier à l'extrême ses intentions. En projetant l'attitude gaullienne de 1963 sur 1958, on sous-estimerait alors l'ouverture aux possibles de De Gaulle et sa capacité à évoluer. En réalité, le double veto du 14 janvier 1963 ne découla pas mécaniquement de mai 1958 mais fut au contraire le résultat d'une évolution complexe, non linéaire, où les deux diplomaties et de multiples facteurs eurent leur rôle. Ainsi ne faudra-t-il pas négliger les éléments qui jouaient, ou auraient pu jouer, en faveur d'une entente entre Français et Britanniques au début de la V<sup>e</sup> République. De même, il conviendra de réévaluer l'importance du changement de paradigme de politique étrangère que représentèrent pour la Grande-Bretagne la chute d'Eden et l'arrivée au pouvoir en janvier 1957 de Macmillan – ce dernier, à l'inverse de son prédécesseur, donnant toute priorité à la réconciliation diplomatique avec les Américains.

Par ailleurs, tout ne s'acheva pas d'un seul coup, le 14 janvier 1963, par la magie du verbe gaullien. Certes de Gaulle avait eu la volonté de trancher dans le vif en janvier 1963, mais cela n'empêcha pas certains ministres britanniques, notamment Peter Thorneycroft à la défense, de continuer à nourrir l'espoir d'une coopération stratégique franco-britannique, comme alternative au choix exclusivement atlantiste entériné par les accords anglo-américains de Nassau de décembre 1962. En un étrange épilogue de neuf mois par-delà le double veto de janvier, cette « option française » continua d'être étudiée en haut lieu à Londres, quasiment jusqu'à la fin du gouvernement de Macmillan en octobre 1963. Ses successeurs, Alec Douglas-Home et surtout Harold Wilson, rompirent ensuite nettement avec ce que l'on pourrait appeler la « tentation française » de Macmillan.

Ce n'est donc qu'à partir d'octobre 1963 que la logique de rivalité et d'affrontement diplomatique devint un état de fait durable, reconnu par les deux gouvernements et les opinions publiques. La lutte culmina dans les années 1964-1967, marquées par le retrait de l'armée française hors des structures intégrées de l'OTAN en 1966 et le deuxième veto de De Gaulle à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE, en novembre 1967. Les échanges bilatéraux de haut niveau se réduisirent à la portion congrue et les politiques étrangères des deux pays évoluèrent en parallèle, sans réellement interagir l'une avec l'autre. Quand il y eut des convergences, elles restèrent ponctuelles et en quelque sorte contingentes, car elles ne résultaient pas d'une coopération entre les deux pays<sup>25</sup>. On assista ainsi à un redéploiement de la politique étrangère gaulliste à l'échelle mondiale à partir de 1964, proposition d'une voie alternative à la politique américaine et à la solution atlantiste, qui continuait quant à elle d'être cultivée et défendue par le Royaume-Uni. Autrement dit, le désaccord entre Londres et Paris et « l'hérésie » gaulliste concernant l'architecture de sécurité euro-atlantique étaient désormais une sorte d'acquis, sur lequel Paris et Londres, ainsi que les autres acteurs de l'Alliance atlantique, fondaient leurs calculs.

En fait, cela devait être le cas au moins jusqu'à la fin de la guerre froide. En effet, la séparation politico-stratégique de 1963 excédait le simple enjeu de l'adhésion britannique à la CEE et le succès de la troisième tentative d'adhésion, dix ans plus tard en janvier 1973, sous l'égide d'Edward Heath, fut loin de solder les comptes du veto de 1963. Après une courte phase de rapprochement franco-britannique au début des années 1970, à l'époque de Heath et de Pompidou<sup>26</sup>, on observa rapidement un retour

25. Sur la période post-1963, lire YOUNG John, *The Labour Governments 1964-1970*, vol. II, *International policy*, Manchester, Manchester University Press, 2003 ; ELLISON James, *The United States, Britain and the Transatlantic Crisis: Rising to the Gaullist Challenge, 1963-68*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2007 et LUDLOW Piers, *The European Community and the Crises of the 1960s: Negotiating the Gaullist Challenge*, Londres, Routledge, 2006.

26. Sur cette phase singulière, lire MÖCKLI Daniel, *European Foreign Policy during the Cold War. Heath, Brandt, Pompidou and the Dream of Political Unity*, Londres, I.B. Tauris, 2009.

à des rapports compliqués, sans proximité ni confiance, marqués par des crises périodiques. Les institutions communautaires devinrent alors une nouvelle caisse de résonance pour les visions rivales de la France et de la Grande-Bretagne à propos de la place de l'Europe dans le monde et de son modèle économique. Aussi le processus de schisme franco-britannique des années 1957-1963 eut-il des conséquences profondes et durables, s'étendant bien au-delà de l'adhésion britannique à la CEE en 1973.

L'unité logique de l'époque de Gaulle-Macmillan apparaît donc clairement : il s'agit pour l'histoire des relations franco-britanniques d'une phase de transition au cours de laquelle les divergences et incompatibilités auparavant constatées se cristallisèrent, pour aboutir à un schisme politique et stratégique durable. Cette phase, dominée par des heurts toujours plus frontaux entre Français et Britanniques, a commencé par le conflit de leurs projets pour l'Europe économique, Marché commun d'un côté, zone de libre-échange de l'autre, pour finir par l'échec de la première tentative d'adhésion du Royaume-Uni à la CEE en 1963. D'une situation de rupture « en puissance » – c'est-à-dire un contexte dans lequel les incompatibilités constatées au cours de la période antérieure et l'arrivée au pouvoir de Macmillan et de De Gaulle se combinaient pour rendre concevable une rupture entre les deux pays –, on passa à une rupture « en acte », à un schisme consommé. Alors qu'en 1957-1958, on était encore dans un monde où les débats sur l'architecture politico-stratégique de l'aire euro-atlantique se distinguaient par leur fluidité<sup>27</sup>, y compris sur le rôle futur de l'Entente cordiale franco-britannique, la conférence de presse du 14 janvier 1963, relevant de ce que la politique déclaratoire peut avoir de plus puissant, contribuait à simplifier et ordonner la réalité internationale. Elle constituait l'événement liminaire d'une époque nouvelle de l'histoire franco-britannique et plus largement de l'aire euro-atlantique. Le conflit des visions géopolitiques ayant été « déclaré », ce que la situation franco-britannique pouvait garder d'ambigu et de mouvant fut fixé : on passa à une logique de différenciation réciproque et ostensible entre les deux diplomaties.

Cet ouvrage visera donc à comprendre les étapes et à élucider les facteurs de ce processus d'actualisation du différend franco-britannique. Comment de la situation incertaine et ouverte de 1957-1958, en arriva-t-on à la concrétisation de la rupture, rendue publique le 14 janvier 1963 ? Comment d'une situation dans laquelle l'alliance était « impossible », c'est-à-dire une situation de blocage sans rupture, en est-on arrivé à un schisme ouvert et brutalement déclaré ?

27. Voir GLAUQUE Jeffrey, *Grand Designs and Visions of Unity: The Atlantic Powers and the Reorganization of Western Europe, 1955-1963*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2002.

## De la difficulté de faire le récit d'un échec

Retracer l'évolution des rapports franco-britanniques pendant l'ère Macmillan-de Gaulle, c'est donc faire le récit d'un échec. Il s'agit d'expliquer une absence : pourquoi n'y eut-il pas de compromis possible entre Macmillan et de Gaulle? Pourquoi fut-il impossible à la France et à la Grande-Bretagne de parvenir à une entente, qui aurait permis, par exemple, une coopération nucléaire mutuellement favorable pour ces deux pays attachés à leur indépendance stratégique, ou plus modestement, un compromis minimal pour éviter l'approfondissement de la querelle sur l'unité économique de l'Europe? Expliquer une absence en histoire, c'est-à-dire expliquer pourquoi un événement n'a pas eu lieu, exige de surmonter plusieurs difficultés d'ordre méthodologique, afin d'éviter les risques d'une histoire contrefactuelle.

L'actualisation de l'opposition entre la France et le Royaume-Uni entre 1957 et 1963 ne fut en aucun cas un processus simple et linéaire. Les fracas de la crise franco-britannique de 1963 ou certaines déclarations officielles de De Gaulle lui-même retranscrites par certains de ses collaborateurs<sup>28</sup> pourraient en effet conduire à négliger cette complexité et à conclure au caractère inévitable du dénouement de l'année 1963. Pour ne pas céder à « l'illusion rétrospective de la fatalité » évoquée par Raymond Aron<sup>29</sup>, il a donc fallu en premier lieu se rendre sensible aux « flèches du futur qui n'ont pas été tirées ou dont la trajectoire a été interrompue », pour reprendre la belle métaphore de Paul Ricoeur placée en exergue. Il a été nécessaire de prêter une attention particulière à ce qui, dans les échanges franco-britanniques, est resté « virtuel ». Entre 1957 et 1963, à de multiples reprises, les diplomates et les dirigeants ont tenté de relancer le dialogue franco-britannique par des projets de coopération précis et ponctuels, ou même par de « grands desseins », qui faisaient à l'Entente cordiale une place bien plus grande que le scénario du schisme qui s'est finalement réalisé. Des solutions alternatives se sont présentées aux gouvernements français et britannique avant la rupture de 1963, qui auraient pu permettre de « renverser la vapeur », mais qui ont finalement échoué. Quels furent les choix et décisions individuels, quels furent les malentendus et les contretemps dans l'action diplomatique des uns et des autres, qui firent échouer les propositions susceptibles d'éviter l'approfondissement du différend? Pour comprendre pourquoi le schisme entre les diplomaties française et britannique a fini par l'emporter, il a fallu prêter attention aux velléités

28. Nous pensons ici en particulier aux trois volumes de PEYREFITTE Alain, *C'était de Gaulle*, vol. I-III, Paris, de Fallois, 1994-2000, très souvent cités, sans qu'il soit rappelé à quel point la différence était cruciale pour de Gaulle entre les confidences officielles et les propos officiels, lettres, notes écrites, discours, où sa parole, en sa forme achevée, définissait la politique de la France.

29. ARON Raymond, *Dimensions de la conscience historique*, Paris, Plon, 1961, p. 186-187.

de coopération, aux projets avortés, à toute une série d'idées pour le duo franco-britannique qui ne se sont pas concrétisées.

Ces multiples « petits » échecs successifs de la période 1957-1963 n'ont pu être expliqués qu'en mettant en évidence les impensés dans telle ou telle prise de décision et en décryptant avec la plus grande méticulosité les non-dits et malentendus qui ont pu grever le dialogue franco-britannique. Il a fallu analyser les connotations du vocabulaire utilisé par les acteurs de l'échange franco-britannique, les métaphores, ainsi que les phénomènes de mimétisme entre les discours des uns et des autres. Cette démarche était d'autant plus nécessaire que le différend franco-britannique de l'ère de Gaulle-Macmillan eut entre autres pour origine de profondes divergences dans la manière de conceptualiser certaines notions clés telles que la souveraineté, l'indépendance nationale, le rôle de la diplomatie dans les relations internationales, ou encore la dissuasion nucléaire.

Enfin, la mise en évidence de cette dimension conceptuelle du différend franco-britannique a impliqué de ne pas prendre pour point de départ explicatif l'opposition entre atlantisme et gaullisme, transformant du même coup l'effet en cause. En effet, cette dichotomie, en gestation après la crise de Suez, n'est alors que sous-jacente et « inaccomplie » ; conceptuellement, elle n'est pas encore, en 1957-1958, à la disposition de De Gaulle ou de Macmillan pour définir leur politique étrangère, en s'opposant l'un à l'autre. Bien au contraire, la logique de dichotomie fut construite par étapes, elle se mit en place à l'issue d'un processus complexe. C'est au cours de la période 1957-1963 que les concepts d'atlantisme et de gaullisme acquièrent leur acception de politique étrangère. Pour *historiciser* l'opposition entre les deux concepts qui sont devenus ensuite des repères dans le débat stratégique euro-atlantique, il a fallu se placer en deçà de la dichotomie et en retracer fidèlement l'émergence, sans éluder l'entremêlement initial des deux logiques. Les deux types de politique étrangère, l'une mettant l'accent sur la solidarité atlantique et l'interdépendance, l'autre sur l'indépendance nationale, s'interpénétraient au départ au sein de la politique étrangère de chacun des deux pays. Il est d'autant plus important de mieux comprendre pourquoi la logique dichotomique a fini par l'emporter.

### **Le dialogue franco-britannique des années 1957-1963 : un échange évanescent et éclaté**

Une autre difficulté de méthode s'est posée du fait de l'évanescence du dialogue franco-britannique : en dépit de rencontres à haut niveau nombreuses entre 1957 et 1963, le manque de substance des échanges est frappant, lorsqu'on les compare avec ce qui a lieu à la même époque dans les rapports franco-allemands, anglo-américains ou même franco-américains. En effet, dès 1957-1958, on perçoit une incapacité des deux pays à

développer un dialogue direct substantiel pour se confronter ensemble aux difficultés qui les opposent et mettre en œuvre des actions conjointes. D'où une mécanique de lutte d'influence auprès des tiers et la crainte toujours présente d'être marginalisé par l'autre. Ces deux traits de la relation franco-britannique entraînent la mise en place de deux schémas triangulaires irréductibles : d'une part le triangle Londres-Washington-Paris, dans le contexte d'une consolidation de la « relation spéciale » anglo-américaine dans le domaine nucléaire et stratégique; d'autre part, le triangle Paris-Bonn-Londres, avec l'émergence du duo franco-allemand que de Gaulle et Adenauer cherchent à bâtir en s'appuyant sur la dynamique de réconciliation symbolique entre les deux peuples.

Cet état de fait a eu une conséquence méthodologique importante : il a été indispensable de replacer le rapport franco-britannique dans un cadre à quatre acteurs principaux, France et Grande-Bretagne bien sûr, mais aussi États-Unis et Allemagne, autrement dit, les pays que Jeffrey Giauque appelle les quatre « grandes puissances atlantiques<sup>30</sup> ». Puisque la lutte d'influence franco-britannique entre les deux visions stratégiques divergentes de la sécurité européenne se déroulait en grande partie en dehors du bilatéral proprement dit, notre travail sur archives a dû porter une attention particulière à l'étude de la confrontation franco-britannique par partenaire interposé<sup>31</sup>.

À cet éclatement « géographique » du sujet s'ajoute un éclatement thématique. En effet, la coopération bilatérale au niveau politique et l'action commune des deux appareils diplomatiques sont rares et manquent de continuité durant la période 1957-1963. Les conversations deviennent vite superficielles, les sujets de coopération sont disparates et éminemment variables. Les convergences semblent toujours susceptibles d'être remises en cause au gré des circonstances, si bien que le duo évolue inmanquablement vers des trios ou des formules multilatérales. Par ailleurs, les échanges directs entre Français et Britanniques manquent souvent de franchise et sont peu révélateurs des véritables enjeux, soit que les diplomates et dirigeants cherchent à insister sur les convergences des deux pays en restant au niveau des généralités, soit qu'ils mettent au centre de leurs échanges des problèmes secondaires et périphériques afin de ne pas devoir évoquer les sujets difficiles, sur lesquels les deux pays luttent pour l'emporter en manœuvrant auprès des tiers. La relation bilatérale franco-britannique est donc sans nul doute, de toutes les relations bilatérales entre grandes puissances atlantiques, celle où s'exacerbe cette caractéristique observable ailleurs de temps à autre : les échanges révèlent davantage par leurs silences et leurs non-dits que par leur contenu explicite. Par conséquent, le dialogue

30. GIAUQUE Jeffrey, *Grand Designs, op. cit.*

31. De manière plus marginale, cette lutte d'influence s'est étendue à d'autres acteurs – Italie, Belgique et Pays-Bas, voire URSS – ce dont on a également dû tenir compte.

bilatéral, dissimulateur des enjeux centraux, ne peut constituer en lui-même un fil directeur clair pour délimiter notre sujet. Aussi le choix des archives à explorer n'est-il pas allé de soi.

Pour étudier une relation éclatée, et qui semble progressivement se vider de son contenu spécifique, seule une perspective euro-atlantique cohérente, visant à mettre en évidence les interactions entre la construction européenne et les évolutions de l'alliance avec les États-Unis, a permis de comprendre la logique profonde des rapports franco-britanniques. Seul ce prisme euro-atlantique permet en effet d'appréhender le différend crucial qui opposa les deux pays en 1957-1963 à propos de l'architecture de sécurité européenne, plus précisément le désaccord sur la répartition des rôles et le lien entre ensemble européen et ensemble atlantique, en un mot « l'articulation euro-atlantique ».

Il peut paraître paradoxal de vouloir lier les perspectives européenne et atlantique, alors que la répartition des rôles refusée par de Gaulle a finalement triomphé, entre une Europe cantonnée à l'économie et au commerce, et l'OTAN, organe de l'Alliance atlantique, qui garda en dépit de la stratégie nucléaire indépendante de la France, le quasi-monopole concernant la défense de l'Europe occidentale contre la menace soviétique. En effet, en raison de l'échec du plan Fouchet, et du semi-échec du traité franco-allemand de l'Élysée, la dimension politico-stratégique de la construction européenne demeura une virtualité, par opposition à l'Alliance atlantique, qui survécut au défi gaullien, et vit même sa cohésion se renforcer à la suite de l'adoption du plan Harmel en 1967<sup>32</sup>. Notre démarche a donc consisté à prendre le contrepied de la répartition des rôles qui a triomphé au plan institutionnel entre Europe communautaire et OTAN après 1963. L'ensemble formé par les six membres de la CEE a par conséquent été aussi considéré comme pouvant potentiellement donner naissance à une alliance à dimension militaire et politique, comme le voulait de Gaulle. Par la formulation de cette « hypothèse contrefactuelle » euro-atlantique, il s'agissait de restituer la fluidité des débats politico-stratégiques entre la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'Allemagne, concernant la future architecture de sécurité européenne, dans la période 1957-1963. Cette démarche était indispensable pour comprendre l'issue des démêlés entre Français et Britanniques : en effet, les deux enjeux majeurs qui les mirent aux prises directement, d'une part, le projet gaullien de tripartisme qui reposait le problème des relations entre la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis, et d'autre part, la question du rapport de la Grande-Bretagne avec le Marché commun, outre qu'ils étaient intimement liés, mettaient tous deux en jeu l'articulation des ensembles européen et atlantique.

32. Les accords Ailleret-Lemnitzer de 1967 entre la France et l'OTAN contribuèrent même à un accroissement de la contribution française à la défense de l'Europe d'après Bozo Frédéric, *Deux stratégies pour l'Europe : De Gaulle, les États-Unis et l'Alliance atlantique, 1958-1969*, Paris, Plon, 1996.

## État de l'art et choix des sources

Le double éclatement – géographique et thématique – de la relation franco-britannique durant la période 1957-1963 constitue un défi méthodologique qui contribue à expliquer les lacunes de l'historiographie. Moment particulier de l'histoire européenne et mondiale, cette période qui va de la crise de Suez à celle de Cuba et au début de la détente en 1963, a été maintes fois explorée par les historiens, mais ne l'a jamais été à partir d'un prisme franco-britannique pourtant crucial. Aussi la plupart des thèmes de l'échange franco-britannique ont-ils été travaillés, mais de manière éparpillée, sans mettre en évidence la logique propre aux échanges entre Londres et Paris.

Cette négligence pour le rapport franco-britannique à l'époque de De Gaulle et Macmillan est frappante, si l'on compare avec les relations franco-allemande<sup>33</sup> et franco-américaine<sup>34</sup>. Les ouvrages concernant les relations spéciales entre la Grande-Bretagne et les États-Unis sont quant à eux innombrables<sup>35</sup>, tandis que la relation de la France avec l'OTAN a aussi fait l'objet d'études approfondies<sup>36</sup>. Même la mésentente entre Adenauer et Macmillan a suscité des ouvrages spécifiques<sup>37</sup>. De nombreux travaux portant soit sur la politique étrangère de Macmillan<sup>38</sup> soit sur celle de De Gaulle<sup>39</sup> abordent bien sûr les rapports entre Londres et Paris, mais peu d'études s'appuient sur un examen équilibré des sources britanniques et françaises<sup>40</sup>.

33. CONZE Eckart, *Die gaullistische Herausforderung: Die deutsch-französischen Beziehungen in der amerikanischen Europapolitik 1958-1963*, Munich, Oldenbourg, 1995 ; SOUTOU Georges-Henri, *L'alliance incertaine*, op. cit. ; LAPPENKÜPER Ulrich, *Die deutsch-französischen Beziehungen 1949-1963: Von der Erbfeindschaft zur Entente élémentaire*, Munich, Oldenbourg, 2001 ; SCHOENBORN Benedikt, *La mésentente apprivoisée : de Gaulle et les Allemands, 1963-1969*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.

34. DUROSELLE Jean-Baptiste, *La France et les États-Unis : des origines à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1976 ; COSTIGLIOLA Frank, *France and the United States: The Cold Alliance since World War II*, New York, Twayne, 1992 ; BOZO Frédéric, *Deux stratégies pour l'Europe*, op. cit. ; COGAN Charles, *French Negotiating Behavior: Dealing with the Grande Nation*, Washington, United States Institute of Peace Press, 2003.

35. BAYLIS John, *Anglo-American Defence Relations, 1939-1984: The Special Relationship*, Londres, Macmillan, 1984 ; LOUIS William R. et BULL Hedley (dir.), *The "Special Relationship": Anglo-American Relations since 1945*, Oxford, Clarendon Press, 1986 ; DIMBLEBY David et REYNOLDS David, *An Ocean Apart*, op. cit. ; CLARK Ian, *Nuclear Diplomacy and the Special Relationship*, op. cit. ; ASHTON Nigel, *Kennedy, Macmillan and the Cold War: The Irony of Interdependence*, Basingstoke, Palgrave, 2002.

36. VAÏSSE Maurice, MÉLANDRI Pierre et BOZO Frédéric (dir.), *La France et l'OTAN, 1949-1996*, Bruxelles, Complexe, 1996 ; BOZO Frédéric, *Deux stratégies pour l'Europe*, op. cit.

37. LEE Sabine, *An Uneasy Partnership: British-German Relations between 1955 and 1961*, Bochum, Brockmeyer, 1996 ; SCHAAD Martin, *Bullying Bonn: Anglo-German Diplomacy on European Integration, 1955-61*, New York, St. Martin's Press, 2000.

38. ALDOUS Richard et LEE Sabine (dir.), *Harold Macmillan and Britain's World Role*, Basingstoke, Macmillan, 1996 ; KAISER Wolfram et STAERCK Gillian (dir.), *British Foreign Policy, 1955-64: Contracting Options*, Londres, Macmillan, 2000.

39. VAÏSSE Maurice, *La Grandeur*, op. cit.

40. La biographie croisée de MANGOLD Peter, *The Almost Impossible Ally: Harold Macmillan and Charles de Gaulle*, Londres, I.B. Tauris, 2006, fait figure d'exception qui confirme la règle.

Quant à l'échec de la première tentative d'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE en 1961-1963, il a fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des historiens, notamment britanniques. Les recherches pionnières de Piers Ludlow<sup>41</sup>, intégrant les fonds d'archives des six États-membres de la CEE, de la Grande-Bretagne et des institutions communautaires européennes, ont utilement contribué à relativiser le rôle personnel joué par de Gaulle tout en réévaluant à la hausse l'impact des erreurs commises par Londres. Toutefois, il manque toujours une approche proprement franco-britannique, comme si la question anglo-européenne avait fini par absorber et faire disparaître l'intérêt porté à la question bilatérale franco-britannique.

Ainsi, entre les quatre grands massifs historiographiques consacrés respectivement à la « relation spéciale » anglo-américaine, à l'intégration européenne, au rapport compliqué du Royaume-Uni avec la communauté européenne, et au rapport compliqué de la France avec la communauté atlantique, la relation entre les deux partenaires de l'Entente cordiale est passée jusqu'ici au second plan des études internationales<sup>42</sup>.

Pour surmonter le problème posé par l'évanescence du dialogue franco-britannique, le travail sur les archives s'est donc organisé selon trois axes principaux, correspondant chacun à une échelle géostratégique différente : les évolutions de l'Alliance atlantique (ou dimension Ouest-Ouest) et la construction européenne, politico-économique mais aussi et surtout politico-stratégique (ou dimension ouest-européenne) sont bien entendu au cœur de notre analyse. Mais s'y ajoute aussi la dimension Est-Ouest, les deux crises jumelles de Berlin et de Cuba ayant eu une importance cruciale et souvent négligée pour l'évolution des rapports franco-britanniques à l'époque de Gaulle-Macmillan. L'originalité de cet ouvrage consiste à tenter de saisir la dynamique de l'échange franco-britannique au confluent de ces trois dimensions. En effet, une des clefs du conflit opposant la France de De Gaulle et le Royaume-Uni de Macmillan se situe précisément dans une articulation fondamentalement différente entre ces trois dimensions des relations internationales à l'époque de la guerre froide. La divergence à propos du lien euro-atlantique est, comme nous le verrons, solidaire de conceptions différentes du conflit Est-Ouest.

41. LUDLOW Piers, *Dealing with Britain: The Six and the First UK Application to the EEC*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

42. Plus généralement, le déficit d'intérêt pour l'histoire des relations franco-britanniques dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle est particulièrement accusé au sein des universités françaises, ce qui semble moins vrai outre-Manche, où plusieurs travaux témoignent d'un intérêt persistant pour ce sujet (consulter PASTOR-CASTRO Rogelia et YOUNG John [dir.], *The Paris Embassy: British Ambassadors and Anglo-French Relations*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2013, ainsi que la biographie magistrale consacrée à de Gaulle par JACKSON Julian, *De Gaulle : une certaine idée de la France*, trad. Marie-Anne de Béru, Paris, Le Seuil, 2019).

Nous nous inscrivons donc pleinement dans la tendance historiographique visant à « dé-bipolariser » l'histoire de la guerre froide. À cet égard, notre approche doit beaucoup aux travaux de Marc Trachtenberg<sup>43</sup>, tentative la plus aboutie de parvenir à recomposer la dynamique « multipolaire » qui conditionnait la stratégie de l'Alliance atlantique face à Moscou, avec en son cœur un échange constant à propos de la question allemande entre Américains, Britanniques, Français et Allemands de l'Ouest. Nous avons cherché à apporter la pièce franco-britannique qui manquait encore à ce puzzle.

Notre démarche s'inscrit également dans les travaux historiques visant à explorer les interactions entre guerre froide et construction européenne et nous devons beaucoup là-dessus aux analyses de Georges-Henri Soutou sur le rapport franco-allemand, à celles de Frédéric Bozo sur la politique gaullienne vis-à-vis de la sécurité européenne et aux travaux de Piers Ludlow sur l'intégration européenne, qui chacun à leur manière ont montré la pertinence des analyses à focales multiples<sup>44</sup>.

Enfin, la très riche historiographie britannique à propos des « relations spéciales » – nous pensons en particulier aux travaux de Nigel Ashton et David Reynolds<sup>45</sup> – a également été une source d'inspiration de par la manière dont les apports de l'histoire culturelle sont intégrés à l'étude des relations diplomatiques, pour mieux mettre à jour les sources sous-jacentes des malentendus entre les pays les plus proches.

L'essentiel du travail archivistique s'est concentré sur les documents français et britanniques, mais il a également porté plus ponctuellement sur les archives ouest-allemandes (*Archiv des Auswärtigen Amtes*, à Berlin et volumes des *Akten zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland*, publiés pour les années 1961 à 1963), ainsi que les archives américaines (principalement les volumes *Foreign Relations of the United States* des périodes Eisenhower et Kennedy, tous disponibles sur Internet, ainsi que quelques cartons des archives présidentielles Kennedy, situées à Boston).

En ce qui concerne la France, nous avons exploité les archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE, situées au quai d'Orsay puis à La Courneuve depuis 2009) et les fonds présidentiels de Gaulle, aux Archives nationales, consultables sur dérogation (AN, situées au Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine). Les volumes de la série *Documents diplomatiques français*, édités sous la direction de

43. TRACHTENBERG Marc, *A Constructed Peace: The Making of the European Settlement, 1945-1963*, Princeton N. J., Princeton University Press, 1999.

44. SOUTOU Georges-Henri, *L'alliance incertaine*, op. cit. ; BOZO Frédéric, *Deux stratégies pour l'Europe*, op. cit. ; LUDLOW Piers (dir.), *European Integration and the Cold War: Ostpolitik-Westpolitik, 1965-1973*, Londres, Routledge, 2007.

45. REYNOLDS David, « Rethinking Anglo-American Relations », *International Affairs*, vol. 65, n° 1, hiver 1988-1989, p. 89-111 ; « Summitry as Intercultural Communication », *International Affairs*, vol. 85, n° 1, 2009, p. 115-127 ; ASHTON Nigel, *Kennedy, Macmillan and the Cold War*, op. cit.

Maurice Vaïsse et disponibles pour l'ensemble de la période 1957-1963, ont également été mis à profit.

Du côté britannique, les Archives nationales situées à Kew, dans la banlieue de Londres (UKNA, United Kingdom National Archives), rassemblent l'ensemble des documents émanant du gouvernement britannique, tous consultables après un délai de trente ans réduit à vingt ans depuis 2013, à quelques rares exceptions près concernant les affaires nucléaires. Les inventaires sont d'une très grande précision, la masse des documents disponibles impressionnante. Les dossiers, ordonnés thématiquement, donnent une impression de parfaite exhaustivité, ce qui a permis de combler certaines lacunes des archives françaises, qui ne permettent pas toujours de suivre dans le détail la prise de décision.

L'objectif de notre recherche était de parvenir à un équilibre entre sources britanniques et françaises. Toutefois les différences d'organisation et de contenu entre fonds français et britanniques, reflet de méthodes nationales différentes dans l'archivage mais aussi dans le travail du diplomate et l'analyse politique, ont induit certaines asymétries. Ainsi, concernant les débats internes à chaque gouvernement, les sources françaises sont plus éparpillées et lacunaires que les sources britanniques, inégalables sur ce point. Souvent d'ailleurs, les archives britanniques étaient plus révélatrices aussi sur le débat interne français, les diplomates du Foreign Office consignant avec soin toute expression de vues hérétiques par tel ou tel diplomate ou dirigeant français par rapport à la ligne définie à l'Élysée. La confrontation des sources permet donc de voir se dessiner en creux les inquiétudes du Quai d'Orsay, parfois même de Couve de Murville, face à certaines prises de décision de De Gaulle. À l'inverse, la masse de la documentation britannique rendait parfois plus difficile de dégager les grandes orientations de la politique étrangère de Londres – ce à quoi s'ajoutaient, on le verra, certaines caractéristiques de la manière de gouverner de Macmillan, toute d'ambiguïté, et consistant souvent à repousser le plus possible la décision, dans l'espoir qu'un expédient se présente permettant de minimiser les sacrifices à consentir. À cet égard, les sources françaises ont l'avantage de permettre d'atteindre plus rapidement une vision d'ensemble cohérente des enjeux diplomatiques relatifs à la relation franco-britannique ; cela tient à la nature même du régime de la V<sup>e</sup> République, tout entier conçu pour parvenir à une politique étrangère unifiée et cohérente, expression de la « voix de la France », c'est-à-dire de l'intérêt général de la nation, qui, selon une conception toute « rousseauiste », transcende les intérêts particuliers contradictoires ; mais cela est aussi lié à un certain *modus operandi* des diplomates eux-mêmes, dont les notes traduisent, plus que celles de leurs collègues britanniques, une exigence de synthèse : pour une même rencontre, le compte rendu britannique sera, dans la plupart des cas, plus long et détaillé, enregistrant les fluctuations du discours de l'interlocuteur français

ou les incohérences d'un échange passant du coq à l'âne ou se répétant ; le compte rendu français constituera un document moins brut, l'échange ayant déjà fait l'objet d'un travail de recomposition où l'on supprime par exemple les redites. Le document français est donc le fruit d'une synthèse : il renseigne sur l'aboutissement du processus décisionnel, plus que sur sa préparation. La méthode française tend ainsi parfois à passer sous silence les incohérences d'une situation et les contradictions entre facteurs qui pèsent dans une décision. La méthode britannique, plus analytique et empirique, laisse toute sa place à l'expression d'intérêts hétérogènes ; le processus de décision, plus collectif, où ces intérêts divergents se contrebalancent et sont un à un pris en compte, est consigné dans le document, permettant donc à l'historien une analyse plus fine du *decision making*.

### Principaux apports

En replaçant l'échange bilatéral franco-britannique dans son cadre euro-atlantique et Est-Ouest, notre ouvrage vise à mettre en évidence pourquoi la période 1957-1963 fut une époque fondatrice pour le positionnement respectif de la France et de la Grande-Bretagne dans le débat sur l'architecture de sécurité euro-atlantique, en évaluant conjointement l'ampleur de la refondation gaullienne de la politique étrangère de la France et la reconfiguration de la politique étrangère de la Grande-Bretagne impulsée par Macmillan. Il s'agit ainsi d'apporter un éclairage nouveau à la problématique essentielle formulée par l'historien David Reynolds<sup>46</sup> : réfléchissant à propos de la « relation spéciale », interprétée comme « une approche nationale spécifique du problème auquel est confrontée l'Europe dans son ensemble : comment gérer la puissance américaine ? », il se demandait ensuite : « Cela a-t-il fonctionné ? Cette stratégie s'est-elle avérée plus efficace que la stratégie alternative adoptée par les Français, et vers laquelle a penché Edward Heath en 1973-1974 ? » Nous allons voir que les deux personnages au cœur de notre récit contribuèrent de manière décisive à la définition des deux modèles contradictoires de politiques étrangères évoqués par Reynolds, des deux manières opposées l'une à l'autre de répondre à un même défi qui se posait à l'ensemble des Européens : quel rapport entretenir avec la superpuissance américaine ? et corollairement comment se faire entendre dans le face-à-face entre les deux Grands ? Le prisme franco-britannique adopté dans cet ouvrage permet d'apporter un éclairage nouveau sur trois questions cruciales liées à cette problématique : les présupposés et les impensés de la politique étrangère de Macmillan ; l'évolution du positionnement de De Gaulle sur le caractère européen ou non européen de la « personnalité » politico-stratégique britannique entre 1958 et 1963 ; et

46. REYNOLDS David, « Rethinking Anglo-American Relations », art. cité.

enfin, les sources méthodologiques et conceptuelles du différend franco-britannique concrétisé par le schisme du 14 janvier 1963.

À travers le prisme franco-britannique, c'est tout d'abord ce que put voir de Gaulle de l'évolution de la position internationale britannique que l'on redécouvre, et que l'historiographie de la « relation spéciale » peut avoir tendance à occulter. L'intransigeance gaullienne dans la défense de l'autonomie stratégique de la France – et de l'Europe – mettait à nu par contraste les risques et les limites que comprenait la « relation spéciale » pour la Grande-Bretagne ; par le regard gaullien, c'est comme si l'on redécouvrait l'ampleur des concessions que Macmillan est obligé de faire pour être aux Américains ce que les Grecs furent pour les Romains, selon l'analogie antique qu'il aimait à répéter depuis la Seconde Guerre mondiale.

La perspective bilatérale permet aussi de révéler l'impensé du paradigme de politique étrangère britannique de 1957, à savoir la place éminemment insatisfaisante réservée à la France et plus largement aux Continentaux dans la vision de Macmillan. Ainsi, quelques mois après Suez, la rétrogradation brutale de la coopération politico-stratégique avec Paris ne put passer inaperçue aux yeux des Français et suscita frustration et méfiance. De même, l'approche de la question allemande de Macmillan fut une source constante de tensions avec Adenauer, dès les débuts de la deuxième crise de Berlin en novembre 1958. Elle constitua un lourd handicap dans le jeu diplomatique intra-européen qui se mit en place dans cette période d'émergence du Marché commun. Jamais Macmillan ne comprit la profondeur de l'entente stratégique « continentale » qui s'était nouée entre Adenauer et de Gaulle et jamais il ne se débarrassa de l'idée que la ligne de fermeté de De Gaulle face à Khrouchtchev n'était que pure hypocrisie.

Enfin, notre ouvrage a permis de mettre en évidence l'existence d'un doute lancinant chez certains dirigeants et diplomates britanniques par rapport à la primauté absolue accordée à l'entente avec Washington dès janvier 1957 par Macmillan. Gladwyn Jebb, ambassadeur du Royaume-Uni à Paris de 1956 à 1960, le ministre de la Défense Harold Watkinson et plus nettement encore son successeur Peter Thorneycroft soutenu par Julian Amery devenu ministre de l'Aviation, continuèrent de réfléchir à une solution alternative à la « relation spéciale » et orientée vers la France. L'ambassadeur Jebb, personnalité atypique et témoin privilégié de la première phase de l'ère de Gaulle-Macmillan, semble avoir entretenu une relation de confiance avec de Gaulle et adopta des positions fort hétérodoxes par rapport à la ligne définie par Macmillan et les cercles dirigeants du Foreign Office<sup>47</sup>. Plus étonnant encore, Macmillan lui-même a parfois été tenté par une certaine forme de « gaullisme », face aux déconvenues

47. Il a d'ailleurs fait l'objet d'une biographie passionnante de GREENWOOD Sean, *Titan at the Foreign Office: Gladwyn Jebb and the Shaping of the Modern World*, Leiden, Martinus Nijhoff Publishers, 2008.

qu'il enregistrerait dans sa relation avec Washington. En dépit du caractère risqué d'une telle notion, il nous a donc paru pertinent de parler d'un « gaullisme virtuel » chez le Premier ministre britannique, qui s'il ne répudia jamais son attachement à la « relation spéciale » hérité de Churchill, parvint toutefois à obtenir des concessions importantes de Kennedy à Nassau en décembre 1962 et réussit à sauver ce qui pouvait l'être de l'indépendance nucléaire britannique. Ainsi l'idée d'un duo nucléaire franco-britannique au cœur de l'Europe apparaît-elle comme l'une de ces « promesses non tenues du passé » évoquées par Ricœur, qui doit être prise en compte pour comprendre les tenants et aboutissants de la reconfiguration de la « relation spéciale » qui eut lieu au tournant des années 1962-1963.

Corollairement, le prisme franco-britannique permet d'apporter un éclairage sur l'évolution du jugement de De Gaulle concernant le caractère européen ou non européen de la Grande-Bretagne. En effet, en dépeignant un de Gaulle mû par le ressentiment, voire l'anglophobie dans sa politique vis-à-vis du Royaume-Uni, on a longtemps évité de se poser sérieusement la question des origines de son opposition à l'adhésion britannique à la CEE : de Gaulle aurait été rétif dès le départ à une participation des Britanniques à la construction européenne<sup>48</sup>. Il est certain qu'il y a chez lui, dès 1958, un profond scepticisme sur la volonté britannique de « choisir » l'Europe, au sens politico-stratégique du terme. Mais les multiples tests des intentions britanniques, effectués par de Gaulle surtout durant la première phase de sa présidence jusqu'en 1960, sous la forme d'offres et d'allusions à une coopération franco-britannique ambitieuse, infirment à nos yeux l'idée d'une volonté gaullienne d'exclure *a priori* de l'Europe les Britanniques.

La chronologie compte ici tout particulièrement pour appuyer l'idée que la politique gaullienne vis-à-vis de Londres ne fut pas dictée par une anglophobie invétérée : les historiens qui se sont intéressés aux relations entre la Grande-Bretagne et la France ont bien souvent concentré leur attention sur les années 1961-1963 du fait de la première candidature britannique. Or, les années 1958-1960 sont ici les plus importantes : c'est à ce moment-là que le Général fut le plus ouvert à une coopération avec Londres et que se multiplièrent les « tests », en particulier dans le domaine des armements nucléaires. C'est après avoir constaté l'échec de ces tests que de Gaulle tira au printemps 1960 des conclusions qui ne furent plus remises en cause

48. Pour GIAUQUE Jeffrey, *Grand Designs, op. cit.*, la grande différence qui sépare de Gaulle de la IV<sup>e</sup> République en matière de politique étrangère était justement sa volonté de faire l'Europe sans la Grande-Bretagne. Anne Deighton quant à elle reconnaît l'inadéquation de la politique britannique vis-à-vis du Marché commun, mais souligne aussi le caractère « sournois et rancunier » de la politique française envers le Royaume-Uni, dans DEIGHTON Anne, « La Grande-Bretagne et la Communauté économique européenne (1958-1963) », *Histoire, économie et société*, 13, 1994, p. 113-130. Enfin, du côté de l'historiographie française, VAÏSSE Maurice, *La Grandeur, op. cit.*, soutient que de Gaulle fut dès le début et continuellement opposé à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

ensuite à propos de l'insuffisante « européanité » politico-stratégique du Royaume-Uni et de Macmillan. L'opposition entre Macmillan et de Gaulle, dans leur manière d'appréhender la guerre froide et en particulier la crise de Berlin, joua d'ailleurs un rôle crucial dans la formation du jugement négatif de De Gaulle concernant les motivations profondes de la première candidature britannique à l'adhésion à la CEE. Nul doute que la question allemande, qu'il appela plus tard le « problème européen par excellence<sup>49</sup> », fut un facteur crucial à l'aune duquel de Gaulle jugea de l'aptitude de la Grande-Bretagne à « choisir » ou non l'Europe au début de la décennie 1960. Nos travaux permettent donc de préciser le moment où la conviction définitive de De Gaulle sur l'insuffisante « européanité » politico-stratégique de la personnalité britannique se cristallisa en son esprit, à savoir en 1960-1961. L'ironie de la situation est que ce fut précisément le moment où Macmillan commença à s'intéresser davantage à l'idée d'une coopération nucléaire franco-britannique et aux propositions tripartites de De Gaulle ; ce dernier était alors en train de s'en détourner, ayant tiré une conclusion à peu près définitive sur l'impossibilité d'une coopération stratégique avec Londres à court terme.

Notre ouvrage permet ainsi de corriger l'idée d'un de Gaulle pensant à propos de la Grande-Bretagne par stéréotypes et préjugés. Il s'agit d'éviter de simplifier la vision gaullienne des nations dont les destinées seraient écrites à l'avance, celle de la Grande-Bretagne étant de ne pas être en Europe et de rester à jamais « l'ennemi héréditaire » de la France. De Gaulle n'essentialisait pas de la sorte les États et les peuples, comme en témoigne l'évolution de son positionnement par rapport à l'Allemagne (ou par rapport aux États-Unis) ; il n'avait pas une pensée statique et fixe sur ce point, en dépit de certaines remarques brutales et simplificatrices, mais officieuses.

Enfin, cet ouvrage a permis de mettre en évidence la dimension conceptuelle et méthodologique du différend franco-britannique<sup>50</sup>. Certaines incompréhensions conceptuelles, profondément ancrées entre Macmillan et de Gaulle, ainsi que des différences en termes de culture et de style diplomatique, contribuèrent à rendre leur dialogue extrêmement difficile. Il fut dès lors impossible aux dirigeants et aux diplomates des deux côtés de parvenir à un degré minimal de compréhension réciproque qui eût permis de discuter avec franchise des divergences bilatérales.

Prenons pour premier exemple le mémorandum de septembre 1958. L'offre d'un tripartisme franco-anglo-américain permit à de Gaulle de proclamer les nouveaux principes de sa politique étrangère : l'indépendance nationale et la volonté d'établir une stricte parité stratégique non seulement avec Londres mais aussi avec Washington. Mais Macmillan l'interpréta

49. *DG-DM*, vol. IV, p. 338, conférence de presse du 4 février 1965.

50. La démarche de COGAN Charles, *French Negotiating Behavior*, *op. cit.* paraît ici particulièrement pertinente.

d'abord comme une ruse, un mouvement purement tactique permettant de préparer un grand marchandage avec les Allemands ou avec les « Anglo-Saxons ». La méthodologie gaullienne consistait en général à être inflexible sur les principes et les objectifs stratégiques, tout en faisant montre *in fine* dans la négociation d'une certaine flexibilité tactique. Au contraire, il y avait chez Macmillan et dans la diplomatie britannique une aversion pour les choix drastiques et une préférence pour la manœuvre tactique, le stratégique venant seulement en second lieu, presque comme une conséquence de la tactique choisie. Cela suscita, nous le verrons, de nombreuses dissonances.

Le comportement des deux dirigeants pendant la crise de Berlin entre 1958 et 1961 offre un second exemple frappant de divergence des styles diplomatiques. Une des constantes de la politique gaullienne fut d'exiger, au préalable de toute discussion avec les Soviétiques, un accord entre Occidentaux pour délimiter strictement le négociable et le non-négociable. Au contraire, Macmillan fit montre, tout au long de la crise, d'une croyance fondamentale aux vertus de la discussion continue avec Moscou. C'est lui qui, parmi les chefs occidentaux, attendait le plus d'un sommet avec Nikita Khrouchtchev. Cette différence de comportement en ce qui concerne la négociation Est-Ouest, observable durant toute la période de Gaulle-Macmillan, aboutit à les placer systématiquement à contretemps l'un de l'autre. La divergence sur la gestion de la crise berlinoise se répercuta d'ailleurs sur le jeu intra-européen et constitua un facteur crucial, et trop souvent négligé, dans le divorce politico-stratégique qui sépara bientôt Londres et Paris.

Pour démêler les fils de l'écheveau inextricable qu'a constitué la période 1957-1963 pour la relation franco-britannique, il a fallu adopter une démarche chronologique, avec le choix délibéré de travailler sur des segments de temps courts. Dans un premier chapitre en forme de prologue, nous dressons un bilan de l'après-Suez en observant une rétrogradation de la coopération franco-britannique au sein des priorités diplomatiques de part et d'autre de la Manche. Aussi est-ce dans un contexte de défiance croissante entre Londres et Paris que le duo de Gaulle-Macmillan prit d'emblée un faux départ (chapitre II). C'est ensuite sur le front des rapports Est-Ouest, à propos de la deuxième crise de Berlin, que s'approfondit le différend entre de Gaulle et Macmillan, jusqu'à l'échec du sommet de Paris avec Khrouchtchev en mai 1960 (chapitre III). Les réajustements opérés par Macmillan et de Gaulle entre l'été 1960 et l'été 1961 aboutirent alors à replacer l'Europe des Six au cœur de leur vision respective, tout en intensifiant encore leur différend politico-stratégique (chapitre IV). Les deux derniers chapitres se concentrent sur la crise finale, qui aboutit à l'échec de la première tentative d'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE et à la proclamation du schisme franco-britannique par de Gaulle le

14 janvier 1963. S'affirmèrent alors deux modèles antagonistes de politique étrangère, gaullisme contre atlantisme.

En définitive, le schisme franco-britannique de 1963 ne saurait être réduit à une opposition classique d'intérêts nationaux, ni à une rivalité pour la domination de l'Europe de l'Ouest. En réalité, il dépassait le simple cadre bilatéral et sanctionnait bel et bien la cristallisation progressive entre 1957 et 1963 de deux conceptions de la guerre froide, de deux visions de la place de l'Europe dans le monde, face aux deux Grands. Incarnées par de Gaulle et Macmillan, ces visions n'étaient pas pour autant réductibles à ceux qui les portèrent, mais profondément enracinées dans la longue durée de l'histoire des deux pays. C'est pourquoi l'acte de séparation des politiques étrangères française et britannique de 1963 eut des conséquences durables, que même la fin de la guerre froide ne permit guère de dépasser, comme l'ont rappelé avec éclat la crise irakienne de 2002-2003, et plus encore, la rupture majeure introduite par le Brexit depuis 2016.